

## Plaine Commune : un pôle d'emploi qui s'affirme, entraînant de nombreux échanges domicile-travail

*Avec 125 000 emplois et 112 000 salariés résidents, la communauté d'agglomération Plaine Commune est un pôle d'emploi et d'habitat important. Les emplois offerts dans ce territoire sont fortement qualifiés, alors que les résidents sont souvent des employés et des ouvriers. Aussi, fin 2004, sept salariés résidents sur dix quittent-ils la communauté d'agglomération pour rejoindre leur lieu de travail. Paris est la première destination, notamment pour les employés. A l'inverse, de nombreux salariés, surtout des cadres, viennent à Plaine Commune pour travailler.*

Philippe Pottier et Nicolas Renaud, Insee Ile-de-France  
Christine Bellavoine, Ville de Saint-Denis

Sandra Laurol et Philippe Mouchel, Communauté d'Agglomération Plaine Commune

La communauté d'agglomération (CA) Plaine Commune concentre un quart des emplois du département de la Seine-Saint-Denis, soit 125 000 emplois fin 2004 (⇒■ La communauté d'agglomération Plaine Commune). Au sein de la CA, les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, situées à la périphérie de Paris, accueillent la majorité de ces emplois ❶.

Les postes offerts au sein du territoire sont plus nombreux que les salariés qui y résident (112 000), soit 111 emplois pour 100 salariés résidents (contre 93 en moyenne en Seine-Saint-Denis). C'est particulièrement vrai pour les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, avec respectivement 187 et 123 emplois pour 100 salariés résidents.

C'est une situation nouvelle pour Plaine Commune : entre 1999 et 2004, le nombre d'emplois est devenu plus important que le nombre de salariés résidents. Il a, en effet, progressé deux fois plus vite (+ 19 %) que le nombre de salariés résidents au cours de cette période (+ 10 %). Grâce à cette progression simultanée de l'emploi salarié et de la population, Plaine Commune est devenue à la fois un pôle d'emploi et un pôle d'habitat important.

### ❶ La CA Plaine Commune : un quart des emplois de la Seine-Saint-Denis

	Population municipale 2006	Salariés au lieu de résidence	Emplois salariés au lieu de travail	Taux de couverture de l'emploi (%) (1)	Entrants	Sortants	Solde des navettes
Aubervilliers	73 500	22 400	27 500	123	20 700	16 200	4 500
La Courneuve	37 000	11 500	12 400	108	9 400	8 600	800
Epinay-sur-Seine	51 600	18 300	8 300	45	5 100	13 800	-8 700
L'Ile-Saint-Denis	7 200	2 500	2 000	80	1 500	2 000	-500
Pierrefitte-sur-Seine	27 500	9 200	2 700	29	1 700	7 000	-5 300
Saint-Denis	97 900	33 200	62 100	187	49 200	22 800	26 400
Stains	34 700	10 900	5 700	52	3 400	8 000	-4 600
Villetaneuse	11 900	3 800	3 800	100	2 600	2 700	-100
<b>CA Plaine Commune</b>	<b>341 300</b>	<b>111 800</b>	<b>124 500</b>	<b>111</b>	<b>93 600</b>	<b>81 100</b>	<b>12 600</b>
Département de Seine-Saint-Denis	1 492 000	549 600	509 500	93	272 000	312 000	-40 000

(1) C'est le rapport entre le nombre d'emplois offerts sur un territoire et le nombre de salariés résidents ; un taux supérieur à 100 indique un surplus d'emplois par rapport aux salariés résidents.

Source : Insee, RP 2006, DADS, Fichier Général des agents de l'Etat (FGE), CLAP - 2004

### Un déséquilibre entre la qualification des emplois offerts et celle des salariés résidents

A Plaine Commune, la qualification des emplois offerts est en décalage avec celle des salariés résidents. Ainsi, les cadres ne représentent-ils que 8 % des résidents mais 19 % des emplois offerts, soit 250 emplois pour 100 salariés résidents ❷. A Saint-Denis, le nombre d'emplois de cadre offerts est même cinq fois plus important que le nombre de résidents

(deux fois pour les villes d'Aubervilliers et de la Courneuve). A l'inverse, les autres communes offrent moins d'emplois qu'elles ne comptent de salariés résidents pour cette catégorie socioprofessionnelle.

Les emplois sont également excédentaires pour les professions intermédiaires (144 emplois pour 100 salariés résidents). A l'inverse, pour les employés et les ouvriers, la CA compte 77 emplois pour 100 salariés résidents. La ville de Saint-Denis se distingue par un excédent d'emplois pour ces catégories (128 emplois d'employés pour 100 salariés résidents et 107 pour les ouvriers).

### Une économie de plus en plus tertiaire

Ces écarts entre la qualification des emplois offerts et celle des salariés résidents s'expliquent par des évolutions différentes de la population et du tissu productif. Les employés et les ouvriers sont très présents dans la population. Ils représentent 72 % de la population salariée résidente, alors que cette part est seulement de 48 % dans l'ensemble de l'Île-de-France.

Parallèlement, les activités économiques de Plaine Commune se tertiarisent. Dans le même temps, le secteur industriel se replie alors qu'il était historiquement fortement développé dans ce territoire. Au cours de cette période, de grands établissements industriels ont disparu, tels que Courtine-Industrie et Gallay dans la construction métallique, La City et Thierry Muggler dans la fabrication de vêtements industriels, Rosay-Busson et les Echos dans l'imprimerie.

Le développement des services est, quant à lui, alimenté par des créations et principalement par les transferts d'établissements entre 2000 et 2004. Ces établissements regroupent un cinquième des emplois présents sur le territoire de Plaine Commune en 2004. Au cours de cette période, ce sont surtout de petits établissements qui se créent. Ces derniers génèrent de nombreux

emplois dans le commerce, l'informatique, la finance, l'audiovisuel.

Les transferts d'établissements vers Plaine Commune engendrent également de nombreux emplois. Ces emplois concernent en priorité les services divers aux entreprises (sécurité, nettoyage), le bâtiment, l'assurance, le commerce de gros et intermédiaire, la téléphonie, la publicité. Ces transferts ont permis l'implantation de grands établissements comme Generali IARD, CBS Outdoor, Afnor, Vedioorbis, SQLI et Canal +. Cependant, le transfert d'établissements vers la CA

n'entraîne pas systématiquement le changement de résidence des salariés qui travaillent dans cette intercommunalité ou le recrutement de personnes résidant déjà sur la CA.

### Plus de sept salariés sur dix quittent Plaine Commune pour travailler

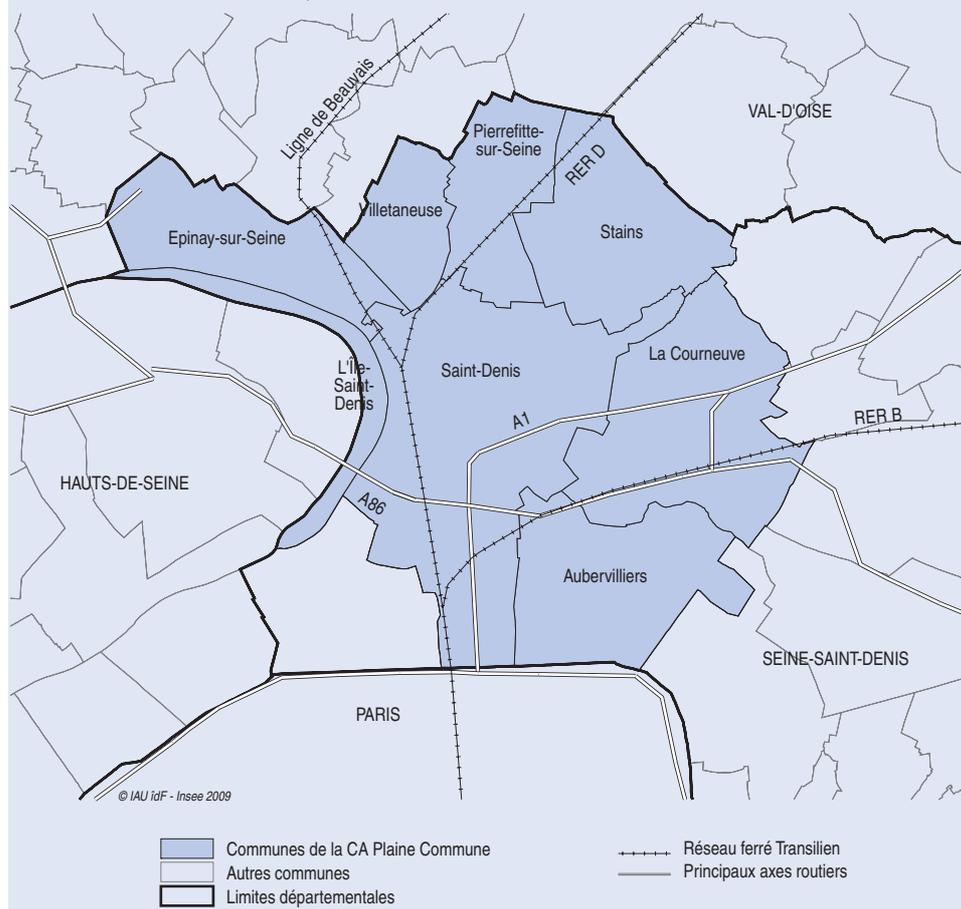
Malgré le nombre important d'emplois sur place, seuls 28 % des salariés résidant au sein de l'intercommunalité y travaillent. Depuis 1999, la part de ces salariés « stables » a même tendance à

## La communauté d'agglomération Plaine Commune

Située au nord de Paris, la communauté d'agglomération Plaine Commune, composée de 8 villes, accueille plus de 341 000 habitants en 2006, soit une progression de 11 % par rapport au recensement de 1999. Créée début 2000 sous la forme d'un établissement public de coopération intercommunale, elle agit principalement dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, de l'emploi et de l'environnement.

Cet espace géographique, perçu comme un pôle économique d'attractivité, joue aujourd'hui un rôle essentiel dans la dynamique de développement de l'Île-de-France, de par son positionnement géographique et l'offre d'activités diversifiées proposées.

Le développement de ce bassin de vie et d'activités s'articule autour d'une desserte routière et ferroviaire, de nombreuses entreprises (sièges et établissements), d'un pôle universitaire (Paris 8 et Paris 13), de grands équipements nationaux et internationaux, d'un tissu dense de TME, PME et de filières stratégiques (audiovisuel, banque-assurance, logistique urbaine, éco-industries, économie sociale et solidaire).



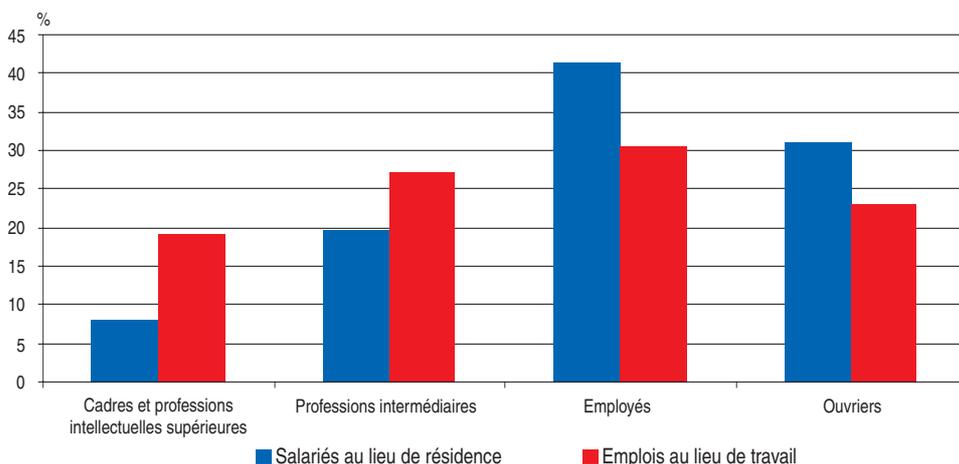
diminuer. Par conséquent, les navettes « domicile-travail » se sont largement développées. Entre 1999 et 2004, le nombre de salariés de Plaine Commune travaillant hors du territoire augmente de 18 %. Dans le même temps, cette hausse atteint 33 % pour ceux qui viennent travailler dans la CA.

En 2004, 81 100 salariés quittent chaque jour Plaine Commune pour rejoindre leur lieu de travail, soit 7 salariés sur 10. A l'inverse, 93 600 salariés viennent de l'extérieur pour y travailler.

### Des mobilités qui dépendent en partie des infrastructures de transports

La ville de Paris accueille, à elle seule, 34 100 salariés, soit 42 % des navetteurs sortants **③**. L'importance de ces flux vers la capitale s'explique par la proximité géographique, une offre d'emplois abondante et une bonne desserte par les transports en commun.

### ② Peu de cadres parmi les salariés résidant dans la communauté d'agglomération Plaine Commune



**Lecture :** les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 8 % des salariés résidents mais 19 % des emplois au lieu de travail.

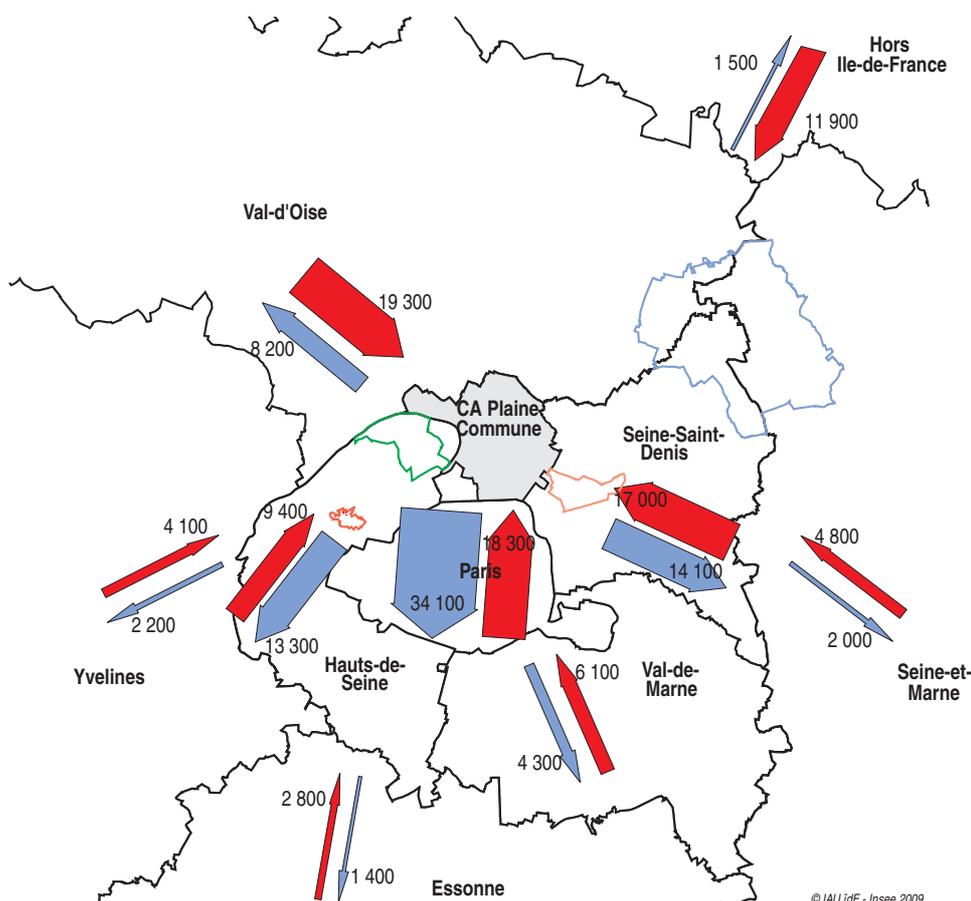
Source : Insee, DADS, CLAP - 2004

Les trajets professionnels entre Paris et Plaine Commune sont facilités par le RER B et les lignes 7 et 13 du métro qui desservent le sud-est de l'intercommunalité (Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis). La présence de la ligne D du RER permet aussi de bien relier à Paris les communes situées au nord-ouest de l'intercommunalité et moins

riches en emplois (Epinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse).

Après Paris, les navetteurs sortants se dirigent principalement vers le reste de la Seine-Saint-Denis (21 %), les Hauts-de-Seine (16 %) ou le Val-d'Oise (10 %). Avec le reste de la Seine-Saint-Denis, les déplacements sont facilités par la

### ③ Flux domicile-travail sur Plaine Commune : de nombreux échanges avec Paris



Flux entrants et sortants de Plaine Commune avec les zones suivantes :

	Entrants	Sortants
La Défense*	1 400	2 900
Aéroport de Roissy**	700	2 600
Bobigny	1 000	2 600
Gennevilliers	500	2 000

\*Ces flux concernent les communes de Courbevoie, Nanterre et Puteaux.

\*\*Ces flux concernent les communes de Mauregard, Le Mesnil-Amélot, Mitry-Mory, Tremblaye-en-France, Epiais-lès-Louvres et Roissy-en-France.

- Quartier de la Défense
- Aéroport de Roissy
- Gennevilliers
- Bobigny

- Nombre de salariés**
- 34 100
  - 11 400
  - Entrants
  - Sortants

Source : Insee, DADS, CLAP - 2004

présence du Tramway T1 et du RER B. Les villes de Bobigny et Pantin au sud-est de Plaine Commune accueillent ainsi chaque jour respectivement 2 600 et 1 500 salariés en provenance de la communauté d'agglomération. Saint-Ouen, commune limitrophe desservie par la ligne 13 et Aulnay-sous-Bois sont également des destinations fréquentes. Le RER B facilite, quant à lui, l'accès aux six communes sur lesquelles s'étend la zone de Roissy, à cheval sur trois départements (2 600 sortants).

Beaucoup de salariés de Plaine Commune travaillent dans les Hauts-de-Seine. Malgré l'absence de dessertes de transport en commun directes, l'A86 permet de réaliser les déplacements. Les communes du quartier de La Défense (Nanterre, Puteaux et Courbevoie) accueillent 2 900 salariés de Plaine Commune, Gennevilliers environ 2 000.

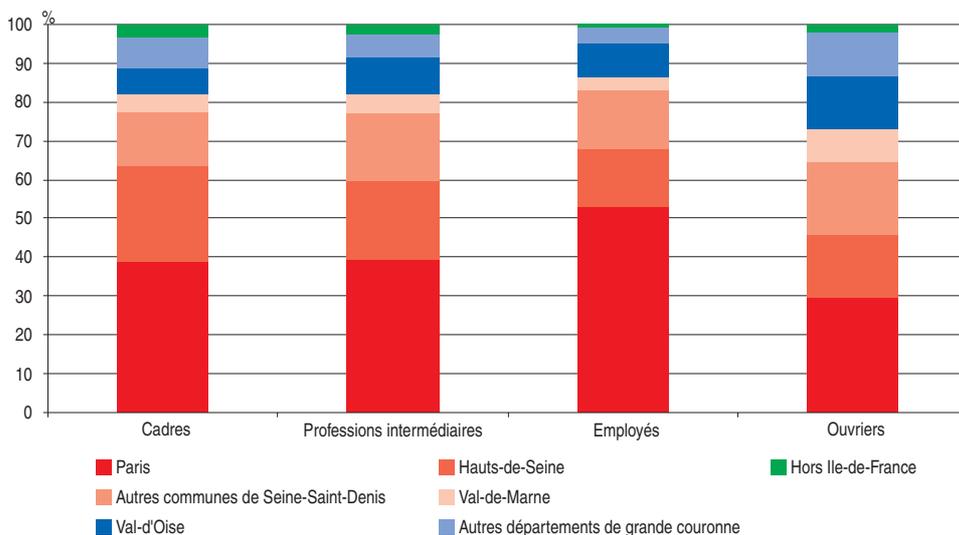
Enfin, une bonne desserte routière et ferroviaire favorise les déplacements entre Plaine Commune et le Val-d'Oise (Routes Nationales N1, N16... ; RER B, C et D). Hormis Roissy, les salariés s'orientent en priorité vers Sarcelles, Argenteuil, Gonesse et Garges-Lès-Gonesse, qui attirent chacune 500 à 700 salariés de Plaine Commune.

### **Plus de la moitié des employés sortant de Plaine Commune vont travailler à Paris**

Parmi les employés qui sortent de Plaine Commune, plus de la moitié vont vers Paris (53 %)  4. Ils s'orientent ensuite vers le reste de la Seine-Saint-Denis (15 % des flux sortants). Parmi eux, un employé sortant sur cinq travaille à Bobigny. Le chef-lieu du département offre, en effet, de nombreux emplois administratifs. Les Hauts-de-Seine reçoivent aussi 15 % des navetteurs sortants, dont un quart pour Gennevilliers et Clichy.

Les ouvriers sont les plus nombreux à quitter quotidiennement Plaine Commune pour aller travailler (79 %)  5. Leurs lieux de travail sont plus dispersés que ceux des employés. Paris est, cependant, leur

### **4 Plus d'un employé sortant sur deux travaille à Paris**



Source : Insee, DADS, CLAP - 2004

destination privilégiée (30 %). Ils se déplacent aussi vers les autres communes de Seine-Saint-Denis (19 %), notamment Aulnay-sous-Bois ou Saint-Ouen. Ces villes se caractérisent par une forte présence d'emplois dans l'industrie (Peugeot Citroën Automobile, Robert Bosch France, L'Oréal). Les ouvriers se dirigent ensuite vers les Hauts-de-Seine (16 %). Ils vont en priorité à Gennevilliers, dont le port est la première plate-forme logistique fluviale d'Ile-de-France. De nombreux établissements dédiés aux transports - qui emploient beaucoup d'ouvriers - y sont implantés.

Pour les cadres et les professions intermédiaires, Paris est la destination de travail la plus fréquente (40 % des sortants). Les Hauts-de-Seine, avec le quartier de La Défense, viennent ensuite. Les cadres se dirigent aussi vers les communes situées plus au sud de ce département, Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt, qui concentrent de nombreux sièges sociaux.

### **Des résidents toujours plus nombreux à travailler en dehors de l'intercommunalité**

Entre 1999 et 2004, le nombre de salariés qui quittent Plaine Commune pour travailler augmente de 18 %. Cette

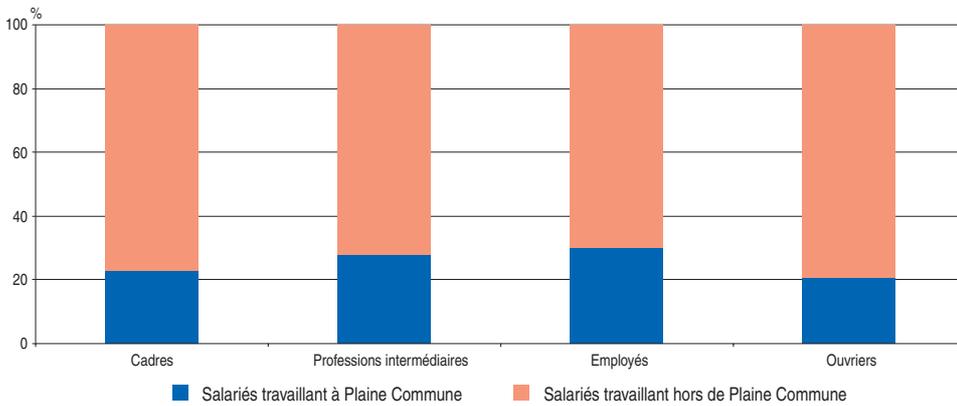
hausse est très importante pour les navettes à destination de la province et des départements franciliens les plus éloignés (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne), mais les effectifs restent relativement faibles. La progression est également soutenue pour le Val-de-Marne (+ 34 %) et les autres communes de Seine-Saint-Denis (+ 21 %).

L'augmentation des navettes en direction de Paris et des Hauts-de-Seine est plus limitée (respectivement + 12 et + 10 %) ce qui s'explique, en partie, par la diminution de l'emploi salarié dans la capitale au cours de cette période.

### **Le Val-d'Oise, premier bassin de main-d'œuvre de Plaine Commune**

Premier pôle d'emploi de Seine-Saint-Denis, la CA attire de nombreux salariés. Les trois quarts des emplois sont occupés par des non résidents. Les salariés qui viennent travailler à Plaine Commune ont des lieux de résidence assez dispersés. Le Val-d'Oise est le premier bassin de main-d'œuvre pour Plaine Commune. En effet, parmi les salariés qui vont travailler à Plaine Commune, un sur cinq est originaire de ce département. Le Val-d'Oise n'offrant pas assez d'emplois pour les salariés qui y résident (79 emplois pour 100 salariés résidents), de nombreux salariés vont

## 5 8 ouvriers sur 10 quittent Plaine Commune pour travailler



**Lecture :** dans la CA Plaine Commune, 79 % des ouvriers salariés résidents quittent l'intercommunalité pour travailler.

Source : Insee, DADS, CLAP - 2004

travailler vers Paris ou la petite couronne. Ceux qui entrent à Plaine Commune proviennent notamment de l'est du département qui est bien desservi par la ligne D du RER (Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Goussainville). Les salariés arrivent aussi de communes plus proches de la CA et bien reliées par le réseau Transilien (Argenteuil, Deuil-la-Barre, Montmagny).

### Des salariés provenant de tous les départements

Chaque jour, 18 300 salariés parisiens (20 % des flux entrants) viennent travailler dans la CA. Ces deux territoires sont bien reliés par la ligne B du RER ainsi que la ligne 13 du métro (station Pleyel) qui desservent notamment La Plaine - Stade de France où se sont installées de nombreuses entreprises tertiaires ces dernières années.

Plaine Commune est également une destination fréquente pour les salariés résidant ailleurs en Seine-Saint-Denis (18 %). Ces derniers arrivent prioritairement de villes desservies par la ligne B du RER (Drancy, Le Blanc-Mesnil et Aulnay-sous-Bois envoient chacune plus de 1 000 salariés). De nombreux salariés viennent aussi de Bobigny et Pantin, au sud-est de l'intercommunalité, traversées par le tramway T1.

Les salariés proviennent ensuite des Hauts-de-Seine (10 %), plus particulièrement des communes situées au nord

tuent pas obligatoirement le trajet tous les jours, mais peuvent loger pendant la semaine à proximité de leur lieu de travail.

### Neuf emplois de cadres sur dix occupés par des non résidents

Les emplois de cadres sont très majoritairement pourvus par des salariés ne résidant pas dans la CA (91 %). Non seulement les cadres résidents ne sont pas suffisamment nombreux mais, de plus, beaucoup travaillent hors de l'intercommunalité (77 %). Par ailleurs, les entreprises récemment installées à Plaine Commune disposent déjà d'un personnel qualifié résidant souvent hors de la CA.

En revanche, la CA dispose d'une main-d'œuvre d'employés beaucoup plus nombreuse que celle des cadres. Seuls 61 % des postes d'employés sont occupés par des salariés non résidents.

Les employés arrivent surtout des communes proches pour travailler. Ainsi,

### Sources

Cette étude concerne uniquement le champ des salariés. Les données utilisées sont celles issues du fichier des DADS de 2004. Ce fichier regroupe les salariés du secteur privé et ceux relevant de la fonction publique territoriale et hospitalière. Ces données sont complétées par le FGE (Fichier général des agents de l'Etat) qui permet de disposer d'informations sur les salariés de la fonction publique d'Etat.

La DADS est un document administratif que doit remplir tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année. Ce document mentionne notamment le lieu de résidence du salarié et l'adresse de son établissement. Les non-salariés et les agents de l'Etat ne font pas l'objet de cette déclaration.

Pour le champ élargi « DADS-Fonction publique d'Etat », seules des données en effectif avec mention du lieu de résidence et de travail du salarié sont disponibles. Les données par catégorie socioprofessionnelle des salariés ne concernent que le champ DADS et excluent les agents de la fonction publique d'Etat.

Pour mesurer des évolutions sur les flux domicile-travail, des résultats du recensement de la population de 1999 sont utilisés. Ces évolutions excluent aussi les agents de la fonction publique d'Etat.

### Définitions

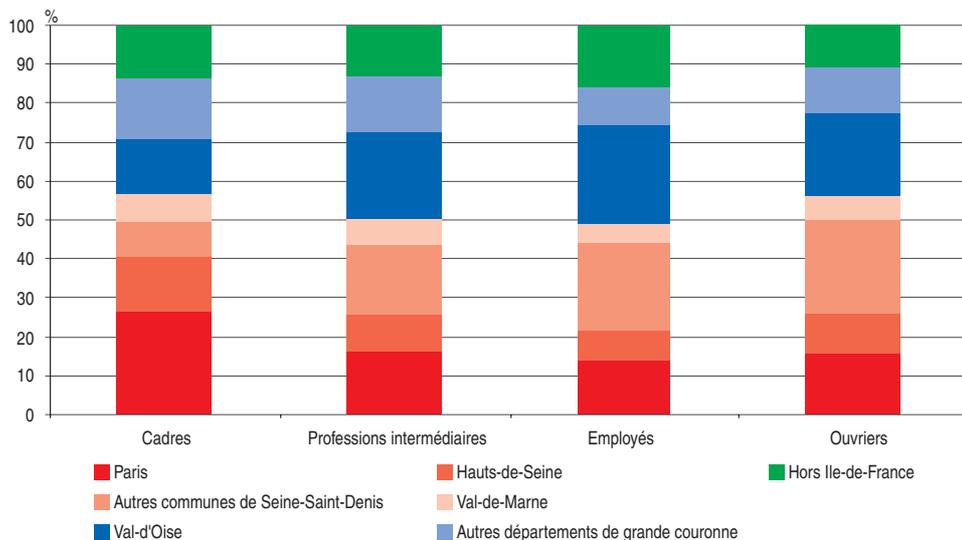
Une navette domicile-travail correspond à un déplacement de salarié entre son lieu de résidence et son lieu de travail.

Les navetteurs entrants sont les salariés qui occupent un emploi à Plaine Commune mais qui n'y résident pas.

Les navetteurs sortants de Plaine Commune sont les actifs occupés qui y résident mais qui n'y travaillent pas.

Le solde des navettes correspond à la différence entre les navetteurs entrants et les navetteurs sortants

## 6 De nombreux cadres arrivent de Paris et des Hauts-de-Seine pour travailler à Plaine Commune



Source : Insee, DADS, CLAP - 2004

près d'un employé salarié entrant sur deux est originaire du reste de la Seine-Saint-Denis (Le Blanc-Mesnil, Drancy, Bobigny) ou du Val-d'Oise (Sarcelles, Garges-lès-Gonnesse) 6. Cependant, de nombreux employés habitent aussi en dehors de l'Ile-de-France (16 % des flux entrants), notamment dans l'Oise.

Parmi les ouvriers qui viennent travailler à Plaine Commune, un sur quatre habite une autre commune de Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Pantin, Drancy), un sur cinq habite le Val-d'Oise (Sarcelles, Garges-Lès-Gonnesse, Argenteuil) et un sur six est originaire de Paris.

Plus de quatre cadres sur dix viennent de Paris et des Hauts-de-Seine (Courbevoie, Levallois-Perret, Asnières-sur-Seine), un sur quatre du Val-d'Oise (Montmorency, Deuil-la-Barre) et de départements non franciliens, notamment l'Oise.

## Des Parisiens toujours plus nombreux à venir travailler à Plaine Commune

Entre 1999 et 2004, le nombre de salariés non résidents qui viennent travailler à Plaine Commune augmente de 33 %. Les salariés qui résident en dehors de l'Ile-de-France, notamment, sont deux fois plus nombreux à venir travailler à Plaine Commune. Dans le même temps, la CA attire aussi de plus en plus de salariés résidant à Paris (+ 40 %) ou dans les Hauts-de-Seine (+ 38 %). Cette croissance est modérée pour le reste de la région, elle atteint seulement 11 % pour les salariés en provenance des autres communes de Seine-Saint-Denis ou du Val-d'Oise.

### Pour en savoir plus

**Gonnard S., Rannou-Heim C.** : « Déplacements domicile-travail dans les Yvelines - Les pôles de Versailles/Vélizy/Saint-Quentin-en-Yvelines et de Seine-Aval concentrent l'essentiel des échanges », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 309, décembre 2008.

**Badiane L., Beslin C., Pottier P.** : « De nombreux salariés vont travailler dans les bassins de vie de l'ouest de la Seine-et-Marne », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 308, novembre 2008.

**Rannou-Heim C., Thépin P., Vernardet A.-V.** : « Centre Essonne Seine Orge : quatre salariés résidants sur dix travaillent sur leur territoire », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 290, décembre 2007.

**Baccaini B., Sémécurbe F., Thomas G.** : « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee première*, n° 1129, mars 2007.

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 2009

Directrice de la publication : Sylvie Marchand  
Comité de rédaction : Patrick Pétour  
Rédactrice en chef : Christel Collin  
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis  
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
Maquette : Nathalie Droux - Laure Omont  
Impression : S. N. Rafal

Publication téléchargeable à partir du site Internet : [www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)

ISSN 0984-4724  
Commission paritaire n° 2133 AD  
Code Sage 10931652

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2009

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)